

FICHE

Fiche mission Expert-Visiteur médecin patients-traceurs

Validée le 30 janvier 2026

L'essentiel

L'expert-visiteur « médecin centré patients-traceurs » est un professionnel de santé formé aux investigations traceurs en visite et missionné par la HAS afin de participer à la certification des établissements de santé.

Mission

Dans le cadre de la certification des établissements de santé, participer aux visites de certification en réalisant des évaluations selon les méthodes du patient traceur et du parcours traceur et à l'aide des outils mis à disposition par la HAS. L'expert s'engage à réaliser à minima 2 jours de mission par an, consécutifs ou séparés.

Activités principales liées à la mission

→ Préparation de la visite

- Prendre connaissance de la présentation de l'établissement mise à disposition par la HAS
- Prendre connaissance des investigations confiées
- Planifier son travail préparatoire :
 - Lire l'ensemble des informations / documents mis à disposition en amont de la visite
 - Approfondir les champs d'investigation confiés
 - Préparer les outils utiles à la visite
- Être joignable par le coordonnateur dès réception des documents
- Participer aux réunions préparatoires de la visite

→ Participer à la visite

- Réaliser les parcours traceurs et les patients traceurs planifiés en respectant la méthode, les outils (grilles) et contraintes de temps
- Assurer l'exhaustivité et la qualité du recueil des informations
- Partager l'information au sein de l'équipe
- Contribuer à l'apport d'informations complémentaires après visite si nécessaire

Conditions de réalisation de la mission

La mission d'expert-visiteur s'exerce dans des conditions exigeantes et nécessite une disponibilité importante pendant toute sa durée.

- Elle implique des déplacements, pour rejoindre le lieu de mission et se rendre sur les différents sites de l'établissement visité.
- Les journées de visite peuvent être étendues, afin de permettre la réalisation de l'ensemble des investigations prévues et des temps d'échanges avec les professionnels rencontrés.

Compte tenu des exigences physiques liées aux déplacements et au rythme soutenu des missions, il est attendu que l'expert-visiteur dispose d'une condition physique compatible avec ces contraintes.

En effet, ces missions requièrent une aisance dans les déplacements et une capacité à maintenir un rythme soutenu.

En cas de difficulté, il appartient à l'expert-visiteur d'en informer la HAS pour évaluer la bonne réalisation de la mission.

Relations professionnelles les plus fréquentes

- Les professionnels des établissements visités
- Le coordonnateur
- Les autres experts de la visite
- La HAS

Savoir-faire requis

→ Maîtriser les applications informatiques HAS

→ Investiguer :

- Maîtriser les techniques d'audit selon la méthode du patient-traceur

→ Analyser :

- Comprendre le contexte et le fonctionnement des établissements
- Être capable de recueillir des données structurées et informatives

→ Expliquer :

- Être capable d'expliquer la démarche patient-traceur, les outils et les méthodes

→ Formuler des constats factuels et argumentés

Savoir-être requis

- Avoir le sens de l'écoute, du dialogue et de la reformulation
- Positionnement d'auditeur
- Posséder des capacités d'analyse et de synthèse
- Adopter une posture facilitante

Expérience recommandée

- Expérience professionnelle de médecin en établissement de santé
- Une expérience d'audit est un plus

Passerelles et évolutions professionnelles vers d'autres fonctions

- Fonction d'expert-visiteur
- Fonction d'expert coordonnateur de visite

Ce document présente les points essentiels de la publication : **Fiche mission Expert-Visiteur médecin patients-traceurs**, méthode, 30 janvier 2026

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr